



ADMINISTRATION, ÉCONOMIE

## L'Occitanie aux côtés de la Vallée de l'Hérault

Plan de relance pour les entreprises et politiques territoriales de la Région étaient à l'ordre du jour de la visite, mercredi 3 février à Gignac, de la vice-présidente de la Région chargée de l'aménagement du territoire, Florence Brutus.

Publié le 04 février 2021

### Des échanges sur le terrain

Les élus régionaux et locaux ont rencontré Jérémy Danniell, propriétaire de la salle de sport Area Gym qu'il a ouverte en 2018 dans le nouvel espace commercial Cosmo de Gignac et Delphine Vinck et Alexandre Poirier de Contact culture, spécialisée dans l'organisation de voyages équitables.

### Des entreprises résilientes face à la crise

La salle de sport a dû en 2020 mettre au chômage partiel ses 6 employés sur ses deux sites de Gignac et Pézenas. La brève réouverture entre l'été, période creuse pour cette activité, et le début de l'automne, où la plupart des clients n'ont

pas osé renouveler leur abonnement, n'a pas permis de relancer l'activité. Malgré un « *sentiment d'injustice* » et son inquiétude pour une entreprise qu'il a créé il y a dix ans à l'âge de 22 ans, Jérémy veut relativiser sa situation, « *prendre du recul et toujours positiver pour ne pas déprimer* ». Area Gym a pu bénéficier du fonds de solidarité ainsi que du fonds L'Occal, mais surtout d'exonérations de loyers, grâce à l'intervention de la communauté de communes auprès de Pitch Promotion, aménageur de Cosmo, cet espace commercial intercommunal. Il n'attend bien sûr que de pouvoir rouvrir à ses habitués.

Contact Culture organise, depuis Gignac, des voyages équitables en Amérique du sud pour des clients de toute la France. Un chiffre résume l'impact de la covid-19 sur son activité : 34 voyages organisés en 2019 et 3 en 2020. Pour rebondir, Alexandre et Delphine ont cherché à se diversifier et transformé le local en centre-ville en concept shop, à la fois lieu d'expo, boutique d'artisanat et de commerce équitable, librairie et café (quand cette dernière activité redeviendra possible). Ils ont bénéficié d'aides à hauteur de 50% de l'investissement par le fonds L'Occal.

Deux exemples parmi ces 400 entreprises de la vallée de l'Hérault qui ont pu bénéficier d'aides en 2020 à travers les différents dispositifs qui ont mobilisé en tout 1,1 millions d'euros, dont près de 400 000 euros apportés par l'intercommunalité auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

## Union sacrée pour une politique de soutien à l'économie

Le président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Jean-François Soto, a salué :

“

« *le rôle moteur de la Région, avec laquelle tout le monde s'est mobilisé, dans un alignement favorable des planètes : département, intercommunalités, communes, sans oublier évidemment le plan de relance de l'Etat* ».

Il a rappelé que la relance économique est la priorité affirmée de l'intercommunalité, le premier signe en étant que le premier vice-président, Philippe Salasc, est en charge de l'économie. Le principe d'une nouvelle rallonge au fonds L'Occal de 100 000 euros a d'ailleurs été validé récemment par le conseil communautaire.

Pour Jean-François Soto :

“

« *quand l'activité va pouvoir reprendre, il faudra aussi accompagner et alimenter cette reprise. C'est pourquoi nous préparons un budget 2021 offensif pour équiper et irriguer tout le territoire. Nous engagerons un programme pluriannuel d'investissements porteurs d'activité et d'emploi pour nos entreprises à hauteur de 20 millions d'euros par an.* »

La dernière réunion électorale a été créée à un échelon local, les élus locaux et les maires sont présents en politique régionales en faveur des territoires pour discuter des différents projets en cours sur le territoire. Les questions abordées ont couvert un large spectre avec, entre autres, l'agriculture et notamment la viticulture essentielle au territoire, l'environnement avec le lancement de l'Atlas de la biodiversité, le tourisme avec les Grands Sites Occitaniens mobilisés avec dans l'actualité toute proche l'adoption de la loi LOM sur laquelle l'intercommunalité va délibérer en février, sans oublier les contrats pour les bourgs-centres et petites villes de demain qui visent à renforcer l'attractivité des communes du territoire avec le soutien de la Région et de l'Etat.



RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**